Accréditation Presse

L'accréditation Presse permet d'identifier les journalistes et professionnels des médias en activité présents aux Choralies, en leur ouvrant un droit d'accès gratuit aux différents sites et lieux de concerts du festival.

Demande d'accréditation

Les demandes d'accréditation s'effectuent via le formulaire en ligne accessible sur l'espace Presse du site www.choralies.fr, en renseignant l'identité, la structure professionnelle et le projet éditorial du demandeur.

La présentation d'une carte de presse ou d'une attestation professionnelle pourra éventuellement être requise ultérieurement. L'accréditation étant individuelle et nominative, plusieurs demandes pourront être formulées par un même média, qui veillera à préciser, lors de la demande, la fonction de chaque intervenant.

La demande d'accréditation est étudiée dans les meilleurs délais et une réponse est apportée par email. Le festival se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande si le projet éditorial ou le type d'activité ne paraissent pas justifier l'attribution d'une accréditation Presse, compte tenu du nombre limité de places. Toute demande incomplète sera refusée.

Retrait de l'accréditation

Une fois la demande acceptée, le badge d'accréditation peut être retiré à compter du Mercredi 30 juillet 2025 auprès du service Communication.

Service Communication

ACAF
1er étage
19 Quai Pasteur,
84110 Vaison-la-Romaine

Horaires de retrait

9h30 > 18h30 (du 30/07 au 07/08)

*En dehors de ces horaires, merci de contacter le **06 68 61 43 51***

Modalités d'utilisation

L'accréditation est personnelle, nominative, non cessible et porte une ou des dates de validité.

Elle a valeur de titre d'accès à l'ensemble des scènes payantes des Choralies (Théâtre antique, Cathédrale, Théâtre du Nymphée, Église de la Haute-Ville, Gymnase, Chapelle Saint-Quenin) et permet de se déplacer dans les différents sites du festival ouverts aux participants, sauf indication particulière. Elle doit être systématiquement présentée lors des contrôles d'accès.

Une équipe dédiée à l'accompagnement des accrédités Presse se charge de faciliter l'accès aux différents lieux et de garantir le meilleur accès possible à l'information. De plus, la salle de presse située au Moulin de César, à proximité des équipes organisatrices, offre un espace de travail et de calme réservé aux détenteurs de l'accréditation.

L'accréditation ne comprend ni le transport, ni l'hébergement, ni la restauration. Plusieurs solutions peuvent cependant être proposées en contactant au plus tôt le service de presse.

Accès Théâtre antique

L'accès au frontstage et la circulation dans le parterre sont réservés aux photographes et aux cameramen TV, habillés de vêtements sombres (entrée porte G).

Dans les gradins, les accrédités Presse ont accès au carré Loge, sur présentation de leur badge (entrée porte principale)

Engagements

Chaque professionnel accrédité s'engage à respecter les règles fixées *in situ* par l'équipe du festival, ainsi que :

- ✓ La bonne tenue des interviews organisées par l'équipe du festival et pour lesquelles le média s'est engagé
- ✓ Le respect des conditions photos et vidéos fixées par les artistes et leurs équipes
- ✓ L'envoi au service de presse des différentes publications et diffusions dès leur parution ou leur mise en ligne
- ✓ Le respect du protocole sanitaire en vigueur pendant l'événement et des contrôles liés au plan Vigipirate

Interviews, Photos et Captations

L'accréditation validée par le festival ne garantit pas l'autorisation des artistes en matière d'interviews, de photos ou de captations vidéos. Toute demande en ce sens doit être transmise en amont dans le formulaire en ligne de demande d'accréditation ou par email : presse@choralies.org.

Toutes les photos prises durant le festival sont interdites à la vente et, dans le cadre d'une publication, doivent obligatoirement être accompagnées de la mention « Choralies de Vaison-la-Romaine », suivie de l'année.

Les photos mises à disposition par le festival sont protégées par des droits d'auteur et ne peuvent être utilisées par la presse qu'à des fins d'information et de couverture éditoriale des Choralies, avec mention du copyright inscrit dans le nom de chaque fichier. Tout autre utilisation, ainsi que l'altération, la reproduction ou la vente de ces photos sans l'accord du service Communication sont strictement interdites.

Le service Communication des Choralies reste seul habilité à délivrer des accréditations Presse.

Contact Presse

Clotilde Jenoudet
06 68 61 43 51
presse@choralies.org